

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 = Evaluer le risque d'incendie et d'explosion et ses conséquences			
<p>A1_Evaluation du risque d'incendie et d'explosion au sein d'une organisation</p>	<p>C1 : Discerner le risque d'éclosion du feu en tenant compte des phénomènes physiques de la réaction chimique de combustion.</p> <p>C2 : Examiner les dispositions constructives limitant la propagation du feu et ses effets.</p> <p>C3 : Critiquer le comportement au feu des matériaux afin d'en limiter les conséquences.</p> <p>C4 : Modéliser la propagation du feu en tenant compte des dispositions constructives et de la dynamique de l'incendie.</p>	<p><u>Epreuve écrite</u> :</p> <p>Sur la base de mises en situations concrètes, le candidat doit analyser le risque d'incendie et d'explosion dans le milieu professionnel. Cette épreuve écrite vise également à évaluer la capacité du candidat à discerner les exigences réglementaires applicables à une organisation et à les comparer aux moyens existants.</p>	<p>Lors d'une mise en situation, le candidat est capable d'apprécier les conditions nécessaires à la réaction de combustion.</p> <p>La réaction et la résistance au feu des matériaux sont estimées de manière factuelle et explicite.</p> <p>Le candidat est capable de développer un scénario de propagation de l'incendie d'après une mise en situation réelle.</p>
<p>A2_Constitution d'un référentiel sécurité sur la base des exigences réglementaires</p>	<p>C5 : Sélectionner les textes réglementaires applicables à la structure.</p> <p>C6 : Apprécier les exigences réglementaires en vue d'évaluer la conformité.</p> <p>C7 : Comparer les moyens existants (techniques et organisationnels) de lutte contre l'incendie pour garantir la conformité réglementaire.</p>	<p>Les textes réglementaires et leurs exigences sont identifiés avec discernement face à une situation donnée.</p> <p>Les moyens de lutte contre l'incendie requis sont cotés conformément aux exigences réglementaires applicables.</p>	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 = Proposer et déployer un plan d'action de réduction du risque intégrant des contraintes multiples			
<p>A3_Accompagnement technique de la direction en vue de lui faciliter la définition de sa stratégie de défense contre l'incendie.</p>	<p>C8 : Sélectionner les moyens (techniques et organisationnels) issus des textes contractuels, normatifs et des guides techniques de prévention de l'incendie permettant de réduire la vulnérabilité incendie de la structure.</p> <p>C9 : Proposer des actions de réduction du risque adaptées à la structure au travers d'un référentiel sécurité.</p>	<p>Epreuve écrite : Sur la base de mises en situations concrètes, le candidat doit sélectionner les moyens (techniques et organisationnels) de maîtrise du risque d'incendie et d'explosion, concourant à réduire les conséquences d'un sinistre. Cette épreuve écrite vise également à évaluer la capacité du candidat à déployer ces moyens dans le cadre complexe d'une structure en activité.</p>	<p>Le référentiel sécurité est rédigé de manière réaliste sur la base de textes applicables.</p> <p>Les outils pertinents à la réduction du risque sont sélectionnés avec discernement dans le référentiel sécurité.</p> <p>Les grands principes de réduction du risque sont maîtrisés par le candidat qui est capable de les appliquer dans un cadre professionnel.</p>
<p>A4_Conception de la dimension technique d'un plan d'action tenant compte de la complexité de la structure en y intégrant des recherches spécialisées.</p>	<p>C10 : Choisir les procédés d'extinction par discrimination permettant de répondre efficacement au risque d'incendie et d'explosion identifié dans la structure.</p> <p>C11 : Dimensionner le matériel de lutte contre l'incendie en tenant compte des contraintes d'exploitation.</p> <p>C12 : Implémenter une dynamique d'amélioration continue en réalisant une veille réglementaire et technologique permettant de garantir l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie adaptés.</p>	<p>(voir page suivante)</p>	<p>Les procédés d'extinction sont sélectionnés en tenant compte de leur efficacité au regard des risques de la structure.</p> <p>Les matériels requis sont configurés et calculés avec précision en tenant compte des contraintes d'exploitation.</p> <p>Le candidat sait rechercher l'information pertinente pour se tenir à jour de l'évolution technologique des dispositifs efficaces concourant à la lutte contre l'incendie.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A5_Evaluation assurancielle du risque d'incendie et d'explosion au travers d'une analyse des dommages aux biens de la structure.</p>	<p>C13 : Appliquer à la structure les principes assuranciers visant à se prémunir d'un sinistre inacceptable.</p> <p>C14 : Estimer le coût en assurance de la structure sur la base des risques potentiels et des moyens de maîtrise déjà engagés.</p>	<p><i>(voir page précédente)</i></p> <p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat est soumis, devant un jury de professionnels, à une mise en situation professionnelle complexe simulée.</p> <p>Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à proposer des solutions techniques et organisationnelles efficaces au regard d'un référentiel sécurité consolidé. Le candidat défend son analyse au travers d'une argumentation structurée compréhensible.</p>	<p>Les différents mécanismes de l'assurance (couverture en assurance) sont cernés et appliqués en tenant compte des particularités d'une structure.</p> <p>La cotation est réalisée précisément d'après les moyens de prévention et de protection mis en place, la nature des activités et les risques potentiels.</p>
<p>A6_Coordination d'une organisation humaine visant le développement d'une performance durable.</p>	<p>C15 : Organiser les missions d'une équipe pluridisciplinaire d'intervention sur la base d'une cartographie de compétences de l'organisation.</p> <p>C16 : Favoriser l'implication des personnes mises en jeu au travers d'actions de formation et de contrôles périodiques.</p>	<p>Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à proposer des solutions techniques et organisationnelles efficaces au regard d'un référentiel sécurité consolidé. Le candidat défend son analyse au travers d'une argumentation structurée compréhensible.</p>	<p>Les ressources clés sont identifiées et adaptées conformément aux objectifs poursuivis.</p> <p>En phase amont, le candidat est capable d'expliquer les ambitions du projet à l'ensemble d'une équipe. Le cadre du projet est compris par l'équipe.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 = Concevoir une cartographie de la vulnérabilité fondée sur l'analyse systémique de l'entreprise			
A7_Appréciation de la stratégie globale de la structure sous forme d'une analyse systémique.	<p>C17 : Réaliser un diagnostic financier de la structure (santé financière, capacité d'emprunt et d'autofinancement, niveau d'indépendance) nécessaire pour supporter un projet stratégique.</p> <p>C18 : Caractériser les lignes de forces et les points de fragilité en matière économique, sociale, patrimoniale, pour établir une stratégie durable et performante.</p> <p>C19 : Cerner la complexité de la multitude de flux au sein de l'entreprise en tenant compte du secteur d'activité de la structure afin d'établir une cartographie détaillée de l'organisation de l'entreprise.</p>	<p><u>Etude de cas de mise en situation professionnelle :</u> Le candidat doit formaliser une synthèse d'analyse financière précisant les forces et les faiblesses d'une structure. Il doit également identifier, évaluer et hiérarchiser les vulnérabilités au risque d'incendie et d'explosion d'une structure sur la base d'une analyse systémique.</p> <p align="right"><i>(voir page suivante)</i></p>	<p>Le diagnostic financier est conduit de manière approfondie avec un usage adapté des ratios financiers calculés d'après les données chiffrées comptables de l'entreprise.</p> <p>Les points de fragilité et de complexité sont identifiés. Le candidat démontre sa capacité à structurer des éléments dispersés pour en dégager des signes de force prioritaires, faiblesses, opportunités et menaces de la structure sous forme d'une matrice SWOT.</p> <p>La cartographie des flux est pertinente et permet d'avoir une vision macroscopique du fonctionnement d'ensemble de l'entreprise. Cette cartographie permet d'identifier une partie des points névralgiques de la structure.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C20 : Distinguer les objets de risque de la structure susceptibles de mettre en péril sa survie sur la base d'une analyse d'activités aux interactions multiples.</p> <p>C21 : Examiner les sources de risques découlant des process de réalisation de la structure en tenant compte des facteurs d'influence internes et externes à l'entreprise.</p> <p>C22 : Etablir une cotation au travers de scénarii réalistes appuyés sur des moyens de maîtrise et des retours d'expérience de secteurs d'activité similaires permettant d'apprécier la vulnérabilité de l'entreprise.</p>	<p><i>(voir page précédente)</i></p> <p><u>Rapport de recherches et d'études :</u> Sur la base d'un large recueil d'informations présentant une entreprise réelle ou fictive, ses activités, ses marchés, ses parties prenante, sa stratégie de développement, le candidat doit concevoir une cartographie de la vulnérabilité sur la base d'une analyse systémique. Le candidat doit rédiger un mémoire détaillant son analyse également synthétisé sous la forme d'une note.</p> <p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat est soumis à une situation professionnelle complexe et doit exposer ses travaux devant l'organe de décision stratégique de la structure analysée. Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à défendre son analyse critique. Il est ensuite challengé sur les données d'entrée retenues et les interactions complexes distinguées au sein des processus de l'entreprise .</p>	<p>La cartographie de vulnérabilité est construite d'après une méthodologie métier reconnue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objets de risque identifiés font référence aux ressources clefs permettant à la structure de produire et/ou de vendre. - Les sources de risque identifiées sont cohérentes vis-à-vis de l'activité et correctement reliées aux objets de risque. - Le candidat identifie les scénarii plausibles mettant en jeu la vulnérabilité de la structure. - La cotation brute des différents scénarii est cohérente au vu de l'importance des objets de risques (gravité) et de la probabilité d'occurrence des sources de risque. - La cotation nette tient compte des éléments de maitrise issus de la politique de prévention existante. - Le candidat propose et justifie une matrice de criticité appuyées sur une grille de cotation personnalisée issu de l'analyse systémique. - Un seuil d'acceptabilité du risque est nuancé en concertation avec les alignements stratégiques des parties prenantes.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 = Organiser un plan de traitement du risque intégré à un système de management			
<p>A8 Construction d'un plan de traitement adapté à la stratégie de la structure intégré dans un système de management de la sécurité incendie.</p>	<p>C23 : Bâtir un plan de réduction du risque en dégageant des actions stratégiques prioritaires adaptées à l'état de situation de la structure (cartographie de vulnérabilités).</p> <p>C24 : Piloter un plan de traitement par le biais d'une approche par processus permettant un suivi structuré et durable tendant vers l'amélioration continue.</p>	<p>Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat répond individuellement à une série de questions sur les principaux axes d'un plan de traitement en identifiant les limites.</p>	<p>Le plan de traitement est cohérent avec la culture de la structure, sa mise en place au sein de l'organisation existante est réfléchi par une approche structurée.</p> <p>Les dimensions techniques, organisationnelles et humaines sont intégrées et équilibrées.</p> <p>Le plan de traitement est structuré suivant une approche processus visant à l'amélioration continue en vue d'en vérifier l'efficacité.</p>
<p>A9 Financement et planification du plan de traitement sur la base d'un budget cohérent vis-à-vis des capacités de financement de l'entreprise et de sa stratégie.</p>	<p>C25 : Chiffrer les actions de réduction du risque en dissociant les dépenses d'investissement et de fonctionnement en accord avec la situation financière de l'entreprise.</p> <p>C26 : Planifier les actions de réduction du risque au travers d'un pilotage de chantiers prioritaires adaptés à la stratégie de l'entreprise.</p> <p>C27 : Justifier un niveau de risque résiduel acceptable vis-à-vis des enjeux de l'entreprise afin de convaincre la direction de la pertinence du plan de traitement.</p>	<p>(voir page suivante)</p>	<p>Les différentes actions du plan de traitement sont chiffrées, ordonnancées et planifiées dans le temps de façon cohérente, efficace et soutenable au vu des ressources humaines, techniques et financières de l'entreprise.</p> <p>Le coût du risque résiduel correspond aux pertes acceptables définies par l'instance de pilotage de la structure.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A10 Elaboration d'un plan de communication efficace à tous les niveaux de décision et d'application de la structure.</p>	<p>C28 : Bâtir un plan de communication auprès de la direction visant à convaincre tous les acteurs de la pertinence et de l'efficacité du plan de traitement.</p> <p>C29 : Coordonner et accompagner les parties prenantes au travers d'une culture partagée de la sécurité pour un accompagnement durable.</p>	<p><i>(voir page précédente)</i></p> <p><u>Rapport de recherches et d'études :</u> Sur la base d'un large recueil d'informations présentant une entreprise réelle ou fictive, ses activités, ses marchés, ses parties prenantes, sa stratégie de développement, le candidat doit concevoir un plan de traitement piloté au travers d'un système de management de la sécurité incendie. Le candidat doit rédiger un mémoire détaillant son analyse également synthétisé sous la forme d'une note.</p> <p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat est soumis à une situation professionnelle complexe et doit exposer ses travaux devant l'organe de décision stratégique de la structure analysée. Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à défendre son projet visant à réduire l'exposition au risque. Il est ensuite challengé sur les solutions apportées vis-à-vis de la stratégie de l'entreprise.</p>	<p>Le plan de communication est intégré au plan de traitement. Il est cohérent et tient compte de la culture de l'entreprise, il est adapté au public visé.</p> <p>Le candidat démontre son leadership sur la mise en œuvre du plan de traitement, sa capacité à convaincre et à fédérer autour de lui ses différents interlocuteurs.</p> <p>Le candidat défend et argumente son plan de traitement en démontrant son adaptabilité lorsqu'il est « challengé ».</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 5 = Superviser les situations de crise et la continuité d'activité			
<p>A11 Organisation anticipée d'un plan de défense en réponse à une situation d'urgence (gestion de crise).</p>	<p>C30 : Organiser un dispositif de gestion de crise susceptible de dégrader la structure en mettant en place des ressources et des procédures adaptées selon des scénarii préalablement identifiés.</p> <p>C31 : Constituer une cellule de crise percutante en s'appuyant sur les compétences clés de la structure préparées sur des simulations réalistes.</p> <p>C32 : Surveiller les processus de gestion de crise au travers d'une écoute active des retours d'expérience pour structurer durablement les réponses d'urgences.</p>	<p>Rapport de recherches et d'études : Sur la base d'un large recueil d'informations présentant une entreprise réelle ou fictive, ses activités, ses marchés, ses parties prenantes, sa stratégie de développement, le candidat doit décrire sa gestion de la crise appuyée sur des situations d'urgence tangibles et développer une stratégie de continuité d'activité à l'épreuve d'un incident engendrant des contraintes multiples. Le candidat doit rédiger un mémoire détaillant son analyse également synthétisée sous la forme d'une note.</p>	<p>Sur la base de scénarios de crise vraisemblables identifiés avec discernement, le candidat est capable de mettre en œuvre une organisation de crise adaptée.</p> <p>La cellule de crise est mise en place au travers d'un schéma organisationnel précisant les fonctions requises pour chaque membre.</p> <p>Le candidat doit se montrer souple et réactif quant aux scénarios de crise non identifiés. Il est capable de valoriser l'approche processus pour enrichir sa gestion de la crise.</p>
<p>A12 Elaboration d'une stratégie de continuité d'activité mêlant contraintes techniques, sociales, économiques et assurantielles.</p>	<p>C33 : Rédiger un plan de continuité d'activité appuyé sur des scénarii de crise aux contraintes multiples en identifiant des dispositifs de reprise d'activité permettant la survie de la structure.</p> <p>C34 : Maitriser le risque résiduel en optimisant le transfert à l'assurance au travers d'une garantie de perte d'exploitation adaptée.</p>	<p>Évaluation orale : Le candidat est soumis à une situation professionnelle complexe et doit exposer ses travaux devant l'organe de décision stratégique de la structure analysée. Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à défendre son projet visant à garantir la pérennité de l'activité et la survie financière de la structure en situation de crise. Il est ensuite challengé sur les solutions apportées vis-à-vis de la stratégie de l'entreprise.</p>	<p>Les axes majeurs du plan de continuité d'activité sont déterminés avec précision afin de redresser la situation de crise dans des délais acceptables.</p> <p>Les couvertures d'assurance sont cohérentes et adaptées aux conséquences des risques identifiés et aux enjeux stratégiques du plan de traitement.</p>